

COMMENT CONTACTER EUROP ASSISTANCE FRANCE ?

ASSURANCES FEC-OMA

CONTRAT TOURISME ASSISTANCE PLUS EN INCLUSION

Vous êtes victime d'une maladie, d'une blessure, d'un accident nécessitant l'intervention d'EUROP ASSISTANCE :

Pour bénéficier des garanties de votre contrat, il est impératif de contacter, **préalablement à toute intervention, EUROP ASSISTANCE FRANCE**, à l'écoute 24 heures sur 24 :

Depuis la France :

- par téléphone au 01.41.85.85.85
- par télécopie au 01.41.85.85.71

Depuis l'étranger :

- par téléphone au 33.1.41.85.85.85
- par télécopie au 33.1.41.85.85.71

N'omettez pas :

- de préciser votre nom, votre prénom et éventuellement votre adresse,
- d'indiquer le pays, la ville ou la localité dans lesquels vous vous trouvez,
- de préciser l'adresse exacte (N°, rue, hôtel éventuellement, etc.) et surtout le numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre,
- de communiquer votre numéro de contrat :

CONTRAT N° 58 632 030

Rappelez-le systématiquement lors de toutes vos relations ultérieures avec **EUROP ASSISTANCE**.

Aucune intervention ne sera prise en charge par EUROP ASSISTANCE FRANCE si elle n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de la direction médicale d'EUROP ASSISTANCE FRANCE.

* Vous vivez, nous veillons

EUROP ASSISTANCE

Société anonyme au capital de 48 123 637 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 451 366 405, entreprise régie par le Code Des assurances, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris.